



Interventions du SEMM CGT au rassemblement des personnels des secteurs du ministère de la Culture

**le vendredi 10 juin 2022
aux colonnes de Buren**

Le service public de la culture en devenir ! Le Mobilier national et les Manufactures

Au 1^{er} janvier dernier, le Ministère a décidé de se désengager des affaires du Mobilier national et des Manufactures par un décret de création d'un Etablissement public.

Le mobilier national et les manufactures de tapis et de tapisserie, c'est le garde meuble de la République. C'est l'institution héritière de la révolution française qui a confisqué les biens mobiliers du Roi pour en faire le bien de la République, des citoyens. Ce sont nos collections, et ce sont des agents, fonctionnaires d'état. Ce sont 371 personnels qui assurent, pour le compte des citoyens, la garde de ce patrimoine.

Malgré les affichages de défense des métiers d'art, malgré les discours de « valorisation » de l'institution, les agents ne sont pas dupes. A près de 60 %, ils ont voté pour la liste CGT au Conseil d'administration fraîchement établi. Les agents ne sont pas dupes car ils ont fait l'expérience de 5 ans de ce gouvernement et des conséquences désastreuses de sa politique sur les droits des agents, sur les conquits collectifs et plus largement sur le patrimoine.

Au 1^{er} janvier prochain, le même décret prévoit le transfert de la gestion du personnel au nouvel établissement public. Nous ne pouvons que constater ce que signifie un tel désengagement du Ministère à travers les expériences révoltantes de nos collègues du Louvre, de Versailles et maintenant de la BNF ! Par ce que d'ores et déjà nous expérimentons les conséquences de cette politique de l'état suicidaire.

Pour ne prendre qu'un exemple : la Manufacture de la Savonnerie, fleuron de l'art du tapis au point noué, héritage multiséculaire. Faute d'anticipation, les

métiers à tisser sont hors d'usage. La faute à pas de chance, la laine pour tisser ne convient pas et les stocks ne permettent plus de tisser. Et malheur par-dessus tout, les licières et liciers étaient 40 il y a une dizaine d'année et ne sont plus que 19 aujourd'hui... Est-ce cela l'avenir du ministère de la culture : une manufacture sans métier, sans laine et sans agents ? Une bibliothèque qui ne communique plus d'ouvrage ?

Les collègues du Mobilier national et des manufactures, par leur vote, ont signifié à la nouvelle Ministre leur refus de la déchéance et l'arrêt de cette politique mortifère. A leur côté, le Semm CGT revendique :

- Le maintien au sein du Ministère de la gestion du personnel, des carrières, des payes ... Non au transfert des actes de gestion !
- L'arrêt du recours à des contractuels et un recrutement pluriannuel, sur concours, planifié, de fonctionnaires !
- L'arrêt de l'externalisation, de la sous-traitance de tissages et de nos missions et de nos métiers : nous sommes fonctionnaires, pas marchands !

Colonnes de Buren, 10 juin 2022